



CSAD-C Natation
Inscriptions Natation/Aquagym
Saison 2018-2019

La **fête du sport** se déroulera le dimanche 2 Septembre 2018.
Vous pourrez nous trouver sur le pont Lyautey.

Vous pourrez trouver toutes les infos relatives à la vie de notre club sur
notre site internet: <http://www.csad-c.net/sections/natation/>
ainsi que sur notre page Facebook : [CSAD-NATATION](#) .

Les inscriptions et ré-inscriptions auront lieu à la vie associative dans la salle 3

46 rue Arsène et Jean Lambert à Châtelleraut :

- Mercredi 5 Septembre de 14h à 18h
- Vendredi 7 Septembre de 17h à 19h
- Lundi 10 Septembre de 17h à 19h
- Mercredi 12 Septembre de 14h à 18h
- Vendredi 14 Septembre de 17h à 19h

La reprise des entraînements se fera le **lundi 17 septembre à 17h**.

Les cotisations :

Natation

- 150€ (enfants/adultes)
- 110€ uniquement pour les mercredi matin

Aquagym pour 1 séance par semaine + 1 séance de natation

- 165€
réduction de 10€ pour les 2ème et 3ème inscrits de la même famille.

Contactez les secrétaires du club pour toutes
questions :

Mélanie Pasquier : 06.18.02.51.10

csad.c.natation@gmail.com

Cécile Elebaut : 06.67.15.94.58

Une période d'essai est possible à raison de deux séances et uniquement si le dossier d'inscription nous est retourné complet.

Pas de panique, nous vous le restituerons si vous changez d'avis !

Pour l'inscription, vous devez fournir :

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation sportive ou aquagym
- une photo d'identité (avec nom et prénom au dos)
- 2 enveloppes timbrées par famille avec nom et adresse
- un imprimé de demande d'adhésion (+ numéro de sécurité sociale)
- une autorisation parentale
- un règlement du club
- formulaire de renonciation du droit à l'image

Pour les ré-inscriptions, votre certificat médical est valable 3 ans, à condition de nous remplir le questionnaire santé.

Tout les documents sont disponibles en version papier lors de vos inscriptions ou en version informatique sur notre site web

Aucun nageur ne sera autorisé à commencer les entraînements avant que son dossier ne soit complet !

Pour ceux qui ont un CE, n'hésitez pas à nous le faire savoir afin de vous faire bénéficier d'une réduction supplémentaire.
Les coupons ANCV Sport sont acceptés

Ceux qui ont des difficultés pour payer la cotisation en une seule fois, pourront la répartir en 2 ou 3 chèques, encaissables par mois (les 5 ou 28 du mois) et remis à l'inscription.

Pour les familles qui veulent régler en espèces, il est parfois difficile de se voir pour récupérer la cotisation ; vous pourrez déposer vos règlements au secrétariat (Route des Nonnes, salle omnisports à Châtelleraut).

Celui-ci mettra dans notre casier tout papier vous concernant.

N'oubliez pas de mettre votre nom !

Nota : Le club est responsable des enfants, UNIQUEMENT à partir de la prise en charge par l'entraîneur et ce jusqu'à la fin du cours , niveau du bassin sportif et en aucuns cas dans les vestiaires !